

TARIFS DES REPAS AU 01/01/2022

- Semaine complète en ½ pension (5 repas midi)	21€
- Prix d'un repas (midi) :	4.20€
- Carte d'accès réfectoire (obligatoire, à approvisionner)	5€

En cas de perte ou de détérioration, cette carte doit être renouvelée au prix de 15€ la première fois, 30€ la deuxième fois, 45€ la troisième fois

- Si paiement par chèque mettre à l'ordre de « L'agent comptable du LEGTA d'Hyères ».

REGLEMENT

- Les apprentis doivent avoir **IMPERATIVEMENT** leur carte de cantine approvisionnée.
- Si le compte de l'apprenti n'est pas approvisionné, **celui-ci ne pourra accéder à la cantine**.
- Les repas non pris ne donnent pas lieu à retrait d'argent sur la carte de cantine.
- Les prix sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année (tarifs établis par le Conseil Régional et validés en Conseil d'Administration de l'EPLEFPA AGRICAMPUS d'Hyères